



Examen de Sport de performance

Handball - Formation continue 2 Sport des jeunes

Objectif	Vérifier la compétence des participants
Contenus	Attestation des compétences
Public cible	Candidats qui ont réussi la module «Introduction au Sport de performance».
Conditions d'admission générales	Selon l'art. 21 de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp)
Conditions d'admission spécifiques	Reconnaissance de moniteur J+S Handball Sport des jeunes avec statut «valable» ou «caduc». Réussite du module «Introduction au Sport de performance».
Durée	1 jour
Formes de l'offre	Module d'examen
Qualification	Module réussi: Le moniteur a suivi le module dans son intégralité, a fourni les prestations requises et est jugé apte à exercer sa fonction de manière autonome.
Attestation des compétences	Comp. prof. pratique: note 1-4
Complément	Le module réussi permet d'obtenir le complément FC 2-SP, Physis, Psyché.
Obligation de formation continue	Les moniteurs J+S sont soumis à l'obligation de formation continue selon l'art. 28 de l'OPESp.
Remarques	Le complément FC 2-SP donne droit à participer au module interdisciplinaire «Portfolio du Sport de performance».